

MAIRIE D'ECOYEUX
REUNION DU CONSEIL
SEANCE DU 10 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix janvier à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune d'ECOYEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GILLARD.

Date de convocation du conseil : 12/01/2022

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

Présents : Mmes COSSON, LAFAYE, CHASSELOUP, DELCROIX, LACROIX, LE ROUX,
BARBRAUD,
MM. GILLARD, LAROCHE, LIGNÉ, BAIOLA, CAILLAULT, OUZEAU,
RAGONNAUD.

Absent excusé : Mme DENAIN pouvoir à M. GILLARD

M. Cyrille BAIOLA a été élu secrétaire.

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est approuvé

En liminaire, Monsieur le Maire informe de l'importante dégradation qui a été découverte ce matin à la cabane de chasse. Une plainte a été déposée en gendarmerie

- Modification du plan comptable de la M57 (202301D001)

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé le passage à la M57 nomenclature abrégée. Après avoir commencé à travailler sur le budget primitif 2023, il s'avère que cette nomenclature n'est pas adaptée pour assurer un suivi efficace des dépenses et des recettes.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'opter pour le plan comptable M57 nomenclature développée

Après avoir pris connaissance des différents éléments, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE, à l'unanimité,

- De choisir le plan M57 nomenclature développée

- Réhabilitation des futurs ateliers techniques (202301D002)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des devis pour la réalisation des travaux de remise en état du réseau électrique dans les futurs ateliers.

Monsieur le Maire explique que ces travaux seront exécutés en deux tranches pour permettre la pose d'un système de vidéoprotection afin de pouvoir stocker les matériaux nécessaires à la réhabilitation des lieux.

Monsieur le Maire propose de retenir la SARL PETIOT pour les devis suivants :

Salle de Stockage (tranche 1) pour 13 096,49€HT,

Restant du Bâtiment (zone vie, ateliers etc) pour 16 576,16€HT,

Chauffage via Pompe à chaleur pour 9 988,49€HT,

Concernant les EPI spécifiques Monsieur le Maire propose de retenir le devis de la société PROLIANS pour 2 138,29€HT

Monsieur le Maire informe qu'une subvention peut être sollicitée auprès du département pour nous aider dans la réalisation de ce projet.

Après avoir pris connaissance des différents éléments, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE, à l'unanimité,

- D'approuver le plan de financement présenté
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à l'opération
- De solliciter le Département pour obtenir un soutien financier.

- Remplacement d'urgence des chauffages de l'École (202301D003)

Monsieur le Maire Informe que dans les dernières semaines avant les vacances scolaires de Noël, les chauffages sont tombés en panne les uns après les autres.

La dépense sera de 5 546,76€HT. Monsieur le Maire informe qu'il sollicitera l'aide du département pour nous aider.

Après avoir pris connaissance des différents éléments, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE, à l'unanimité,

- De valider le plan de financement présenté,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès du département,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

- Végétalisation autour de l'aire de jeu (202301D004)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du retour positif de la population au sujet du plateau multisport ainsi que l'aire de jeu. Une demande des usagers lui paraît pertinente. A savoir la plantation d'un arbre déjà adulte pour ombrager une zone du lieu ainsi que la plantation d'une haie pour dissimuler le mur du cimetière pour rendre l'endroit encore plus agréable.

Monsieur le Maire a sollicité nos prestataires habituels et présente les devis de la Pépinière du Ruisseau d'un montant de 843,67€ht pour la plantation d'un arbre adulte et de 3 337,24€HT pour la plantation d'une haie.

Après avoir pris connaissance des différents éléments, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE, à l'unanimité,

- De valider le plan de financement présenté,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès du département,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Devis

Monsieur le Maire présente une convention du Syndicat de la Voirie pour la réactualisation du tableau de classement de la voirie routière avec le recensement des chemins ruraux, une dépense estimée à 2900€HT.

Le conseil municipal valide cette proposition ainsi que le remplacement de la citerne pour l'arrosage, devis de la société AGRAM pour 1312,80€HT frais de port en sus. La réparation du lave-vaisselle par la société CHASSERIEAU pour 381€HT.

Le Maire revient sur la décision du Conseil Municipal concernant le réglage des Horloges de l'éclairage public. Après étude il s'avère que 26 horloges sont d'ancienne génération nécessitant à chaque fois l'intervention du SDEER pour le réglage. Le réglage est facturé à la Mairie... Aussi Monsieur le Maire propose de moderniser ces horloges pour passer sur un système contrôlable via une application disponible pour la mairie.

Monsieur le Maire présente un devis du SDEER de 4 036,97€. Le conseil décide de valider ce devis et de rembourser le SDEER via 5 annuités.

Informations Diverses

Monsieur le Maire, Pascal GILLARD, profite du dernier devis pour informer le conseil sur le passage en éclairage LED de l'ensemble de la commune courant 2024. Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec le SDEER concernant la commune, il en ressort qu'une étude va être menée pour connaître le coût de la modernisation de l'éclairage du stade Marcel PRUNIER.

Pour la Mairie, Monsieur le Maire souhaite moderniser l'éclairage de la cour en enlevant les deux projecteurs qui éclairent la tour par un système permettant de moduler la couleur en fonction d'un thème précis (octobre rose etc) le SDEER est sollicité pour ce dossier.

Monsieur le Maire donne lecture de courriers de remerciements des aînés pour le voyage ainsi que pour le cadeau de fin d'année.

Monsieur le Maire a eu un retour plus que positif sur les « Vœux de la Mairie 2023 », forte mobilisation des associations et des écoziliens.

Un point est fait sur l'avancée de la création des chemins de randonnées. Monsieur le Maire informe que le dossier est dans les mains des services de l'agglomération, en la personne de J-M QUILLET. Cette personne est en charge de la mise en cohérence de l'ensemble des chemins de randonnée sur le territoire.

Il est important que la commune soit intégrée dans un itinéraire qui relie les différents points d'attraction touristique autour de nous (aqueduc, vallée du Coran etc).

Monsieur le Maire, informe le conseil qu'il se rendra à une réunion de travail concernant le projet 200 brigades afin de s'assurer que la commune tire aussi un bénéfice à l'opération.

Comme tous les ans, la mairie a reçu la demande des organisateurs du rallye de Saintonge pour qu'une étape ait lieu sur la commune. Après un vote dont le résultat est le suivant : 2 « contre », 2 « abstention » et 11 « pour », le conseil à la majorité émet un avis favorable à l'organisation de l'évènement.

La première Adjointe, Isabelle COSSON, informe que la mise à jour des tarifs et des conventions pour la location des salles est terminée.

Madame COSSON revient sur les différentes remontées des administrés au sujet de la distribution des calendriers des OM. Une réclamation a été faite auprès des services de l'agglomération de Saintes. Monsieur le Maire informe que l'année prochaine la mairie se chargera de la distribution.

La conseillère Déléguée, Sandrine CHASSELOUP, informe que la commission développement durable rencontrera le 12/01/2023 à 18h30, l'association retour aux sources pour évoquer une collaboration.

La troisième Adjointe, Agnès LAFAYE, informe que l'Échoyeux est en cours de finalisation, les cartes de vœux seront distribuées en même temps.

Le quatrième Adjoint, Mickael LIGNÉ, fait un retour sur le sondage pour la mise en place d'une mutuelle. A ce jour il y a eu environ 40 réponses avec pour l'instant 20 personnes intéressées.

La décision est remise à plus tard en attendant de voir s'il y a un sursaut de participation.

Monsieur LIGNÉ, informe que les comptes-rendus de ses commissions ont été adressés par mail.

Séance levée à 21 heures 00